

NORME INTERNATIONALE

ISO
19135-1

Première édition
2015-10-01

AMENDEMENT 1
2021-02

Information géographique — Procédures pour l'enregistrement d'éléments —

Partie 1: Principes de base

iTECH Standards

(*Geographic information — Procedures for item registration —
Part 1: Fundamentals
AMENDMENT 1*)

[ISO 19135-1:2015/Amd 1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1:2015-amd-1:2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1:2015-amd-1:2021>



Numéro de référence
ISO 19135-1:2015/Amd.1:2021(F)

© ISO 2021

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 19135-1:2015/Amd 1:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1-2015-amd-1-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 211, *Information géographique/Géomatique*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 287 *Information géographique*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 19135 peut être consultée sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

Information géographique — Procédures pour l'enregistrement d'éléments —

Partie 1: Principes de base

AMENDEMENT 1

Avant-propos, dernier alinéa

À la fin du dernier point du dernier alinéa expliquant l'annulation de l'ISO 19135:2005, ajouter la note de pied de page suivante:

¹⁾ Retirée.

Après le dernier point du dernier alinéa expliquant l'annulation de l'ISO 19135:2005, ajouter la NOTE suivante:

«NOTE Le schéma XML indiqué dans l'ISO/TS 19135-2:2012 était une implémentation de l'ISO 19135:2005. L'ISO/TS 19135-2:2012 a donc été retirée en 2019. L'ISO 19135-1:2015/Amd.1:2021 intègre les dispositions de l'ISO/TS 19135-2:2012 retirée, au moyen d'une nouvelle [Annexe G](#) qui fournit un lien vers un schéma externe.»

[ISO 19135-1:2015/Amd 1:2021](#)

<https://standards.itab.ca/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1-2015-amd-1-2021>

Supprimer «L'Annexe C s'applique, en particulier, aux registres créés sous les auspices de l'ISO/TC 211.»

Avant le dernier alinéa, insérer:

«L'[Annexe G](#) décrit l'implémentation XML du présent document.»

Références normatives

Remplacer la référence à l'«ISO 19103: —¹⁾» par la suivante:

«ISO 19103:2015, *Information géographique — Schéma de langage conceptuel*»

Supprimer la note de bas de page 1).

4.2

Ajouter ce qui suit à la fin de la liste:

«XML eXtensible Markup Language (langage de balisage extensible)»

6.1

Remplacer «La mise en place des registres de l'ISO/TC 211 est décrite dans l'Annexe C» par ce qui suit:

«Les Bonnes pratiques de l'ISO/TC 211, accessibles à l'adresse <https://committee.iso.org/sites/tc211/home/resolutions/isotc-211-good-practices.html> décrivent désormais comment utiliser le présent document pour un registre géré par l'ISO.»

6.7

Supprimer la dernière phrase:

«Le gestionnaire de registre peut facturer le coût de reproduction et de distribution de ces exemplaires.»

7.2.2, Attribut "identifier"

Supprimer l'EXAMPLE.

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

Annexe C

Supprimer l'Annexe C.

[ISO 19135-1:2015/Amd 1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1-2015-amd-1-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/25ad5e90-6d3b-48eb-a2c2-cfc3f4d3354f/iso-19135-1-2015-amd-1-2021>

Annexe G

Ajouter la nouvelle annexe suivante après l'Annexe F, avant la Bibliographie: